

## TRANS'EXPERTISE

Pour sécuriser votre projet de transmission, échangez avec plusieurs experts en même temps et bénéficiez d'un regard croisé à 360° (juridique, patrimoine, financier).



GRATUIT

### OBJECTIFS

- Obtenir des conseils d'expert personnalisés et adaptés à votre projet de cession ou de reprise d'entreprise sur les aspects financiers, patrimoniaux, juridiques
- Avoir un avis sur la valeur de l'entreprise
- Eviter les erreurs
- Confronter votre analyse avec celles de professionnels
- Avoir l'avis de professionnels

### CONTENU DE LA PRESTATION

La CCIMP vous propose de participer à la commission Trans'Expertise :

- Vous rencontrez en toute confidentialité un pool d'experts : avocat, expert-comptable, notaire, conseiller gestion de patrimoine
- Vous présentez votre projet et votre problématique
- Un échange constructif et bienveillant s'instaure avec les experts afin de vous apporter informations, conseils et avis

### PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise  
Commerçant  
Professionnel du tourisme

### LES +

Aide à prendre du recul et à anticiper sur son projet de cession  
Permet de faire des choix  
Permet de confronter ou pas une analyse  
Permet une aide à la prise de décision stratégique  
Complémentarité, expertise, expérience et neutralité des professionnels présents  
Confidentialité des échanges

### COÛTS

Prestation offert par la CCIMP

### MODALITÉS PRATIQUES

Le nombre de cédants ou repreneur est limité à 3 à 4 par session de la Commission



Durée : 30 à 45 minutes

Horaires : 12/30 à 14:30

Tous les 3e mardis du mois

Lieu : Marseille / Aix

Inscription obligatoire : pour participer [inscrivez-vous sur notre agenda](#)

